

Les sépultures de la paroisse Notre Dame de la Clarté-Dieu

Evolution de 2009 à 2022

(Bernard Leclercq)

Dans notre paroisse, les sépultures ont été gérées de façon très précaire jusqu'en 2008. Auparavant la secrétaire, travaillant dans l'ancien presbytère de Neuvy-le-Roi, se basait surtout sur les données de la « *Nouvelle République* »... Dans le courant de l'année 2008, Benoît Laurens, curé de la paroisse (récemment créée) me demanda d'organiser ce service d'Église, afin de savoir qui fait quoi, où et quand. Et, surtout, il souhaitait que les laïcs y contribuent plus nombreux ; j'ai répondu à cet appel, devenant officiant. Voici donc comment a évolué ce service de 2009 à 2022.

Organisation générale :

Plusieurs mesures ont été définies et diffusées : 1) la liste et les coordonnées de toutes les personnes engagées dans ce service, 2) les documents administratifs remis aux officiants, 3) informations envoyées régulièrement aux pompes Funèbres, 4) lettre de mission et envoi en mission lors d'une messe, 5) une réunion annuelle de toutes les équipes.

Nombre de sépultures :

Enfin la paroisse disposait de ses propres données, provenant des officiants, qu'ils soient laïcs ou prêtres. Chaque année, le nombre de sépultures a dépassé la centaine, oscillant entre **108** et **136** ; la moyenne a été de **113** sépultures par année sur la période 2009-2022. A noter que depuis 2019 on constate une baisse d'environ 20 sépultures par an, du fait, sans doute, de la crise sanitaire de la covid 19.

Ces sépultures se répartissent de façon très variable selon les mois de l'année. Les mois les plus chargés (moyennes de 2009 à 2022) sont : **janvier (12,4** sépultures), **février (10,9)**, **mars (11,9)** et **décembre (10,5)**. En revanche, les mois régulièrement les moins chargés sont juillet (6,9) et août (7,3).

La répartition par canton est, elle, très régulière ; le nombre de sépultures est pratiquement le même chaque année dans le canton de **Neuillé (59)** et celui de **Neuvy (54)**. Cela s'explique par le fait que le canton de Neuvy, bien que moins peuplé que celui de Neuillé, est habité par une population plus âgée.

Répartition par commune :

Sur la période 2009-2022, il y a régulièrement chaque année plus de sépultures (catholiques) dans certaines communes : Chemillé (7,14), Neuillé (14,50) Semblançay (10,5) Saint Christophe (10,07) et saint Patern (14,71). Inversement, dans d'autres villages il y a, en moyenne, moins de sépultures : Bueil (2,57), Cerelles (3,21), Louestault (1,36), Epeigné (1,29), Marray (2,43), saint Aubin (3,00) et Villebourg (2,50). Ces différences s'expliquent par la taille de la commune et par la moyenne d'âge.

Les officiants :

Depuis 2009 on constate que le nombre d'officiants laïcs est devenu important. De 2009 à 2012 il a été de 5, puis de 6 jusqu'à 2018. Il est de 3 depuis 2020. Les prêtres, eux, interviennent de façon variable, selon leur origine et leur disponibilité ; il y a parfois des prêtres extérieurs à la paroisse. Il y a eu, certaines années, des prêtres du doyenné qui intervenaient de façon régulière. Mais, en moyenne, chaque année, les sépultures présidées par des prêtres ont oscillé entre 14 et 58. Certains

curés, comme Pierre Lebouteiller, se sont investis plus que d'autres. Deux officiants laïcs sont décédés : Clairette Duguin et Philippe de la Bouillerie. D'autres se sont engagés pour une période assez longue (8 ou 9 ans) : Jean Pierre Frascati, Anne Marie Subileau et Bernard Leclercq. Actuellement 3 officiants laïcs assurent ce service d'Église avec Juhan, notre curé. Parmi les **12** officiants laïcs de la période 2009-2022, il y a eu 5 femmes ; maintenant il n'y en a plus ; c'est dommage...

Liste des officiants laïcs depuis 2009. Pour les **femmes** : Clairette Duguin, Anne Marie Subileau, Marie Claude Lubineau, Christiane Catrin et Claudine Dissard. Pour les **hommes** : Philippe de la Bouillerie, Jean Pierre Frascati, Bernard Leclercq, Michel Becquet, Eric Poudelet, Jean Louis Hurel et René Claude Réthoré (non encore missionné).